

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

### 1. Intitulé du projet

VOIE DE CHANTIER ET PONT - ACCES MALGACHES EST

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
- 6°d - 7°	- Création d'environ 630 ml de voirie (voie de chantier) - Création d'un pont d'une portée de 16 mètres

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

La voie de chantier d'une longueur d'environ 630 mètres permettra d'accéder à la zone Malgaches Est depuis l'avenue Paul Castaing, entre le collège Paul Jean Louis et le lotissement des Sables Blancs. La voie présentera une largeur de 7 mètres avec un revêtement en grave et bicouche. Des fossés de collecte des eaux pluviales seront réalisés de part et d'autre du remblais.

Elle franchira une crique (affluent de la crique des Malgaches) via un pont d'une portée de 16 mètres de large. Le pont est dimensionné pour assurer une transparence hydraulique pour un débit centennal. Deux ouvrages composés de 3 buses de diamètre 800 permettront l'écoulement des eaux dans le lit majeur de la crique. la chaussée aura une cote supérieure à la cote centennale (d'après le projet de PPRi), le pont aura une garde de 60 cm au-dessus de cette cote centennale.

Les travaux comporteront également l'amenée du réseau Haute Tension.

## 4.2 Objectifs du projet

La voie de chantier permettra l'accès à la zone Malgaches et l'aménagement de cette zone.

Sont prévus sur cette zone :

- la réalisation d'un lycée sur une emprise d'environ 6 ha par la Région Guyane
- la réalisation d'un lotissement comportant environ 250 logements par la SEMSAMAR sur une emprise de 7 ha.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

La réalisation des travaux est programmée pour le 4ème trimestre 2015.

Les travaux comprendront la réalisation du pont, les terrassements et l'empierrement de la voie, la pose d'un câble enterré pour l'amenée de la Haute Tension ainsi que la réalisation d'un transformateur.

Les eaux pluviales seront collectées par des fossés, des dispositifs filtrants seront réalisés en phase chantier pour empêcher les rejets de matières en suspension dans la crique.

Les ouvrages hydrauliques sont dimensionnés pour assurer la transparence hydraulique.

Il est prévu une revégétalisation des berges du cours d'eau au niveau des zones impactées.

La déforestation au droit de la voie concerne de la végétation de repousse et de friche (Cf étude BIOTOPE ci-jointe), en effet, la zone a été complètement déforestée (y compris la crique) en 2012 lors de la création d'abatis (non autorisés).

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La voirie de chantier sera entretenue par la SEMSAMAR durant toute la période d'utilisation.

A terme, cette voie sera viabilisée et revêtue et rétrocédée à la commune de Saint Laurent du Maroni.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La voie de chantier et le pont sont soumis à la procédure de déclaration au titre des articles R.214-1 et suivants du Code de l'environnement. Le dossier de déclaration a été déposé en juin 2015 et est en cours d'instruction.

Le lycée et le lotissement seront chacun soumis à déclaration ainsi qu'à la procédure cas par cas qui statuera sur la nécessité de réaliser une étude d'impact.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Déclaration

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Assiette foncière - linéaire de voirie créée - pont	- 1,43 ha - environ 630 m - portée 16 m, largeur 11 m

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Secteur des Malgaches Est  
à Saint-Laurent-du-Maroni

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 54° 00' 52" O Lat. 5° 29' 01" N

Point d'arrivée :

Long. 54° 00' 42" O Lat. 5° 29' 09" N

Communes traversées :

Saint-Laurent-du-Maroni

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

- Construction d'un lycée - Région Guyane
- Lotissement (250 logements environ) - SEMSAMAR

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Sur l'emprise de la voie, on trouve une végétation composée de friches, un petit cours d'eau (largeur 8 mètres environ), quelques habitations (illégales) et un sentier.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le PLU a été approuvé en date du 19 mars 2012. Il a été arrêté par le conseil municipal le 11 mars 2013 et approuvé le 08 octobre 2013.  
Dans le PLU approuvé de la commune, le terrain d'assiette de l'opération est classé en majorité en zone UBb. L'extrémité Nord du projet est classée en zone 1AUa.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PPR - Inondation non approuvé. Le projet respecte les préconisations formulées dans le projet de PPRI (aménagements au-dessus de la cote casier, transparence hydraulique pour une crue centennale).
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Déblais utilisés en remblais
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Remblais d'apport latéritiques
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones impactées par le projet ont été entièrement défrichées en 2012. Le projet prévoit la restauration de la crique par de la revégétalisation et aura donc un impact positif sur la biodiversité (restauration de la continuité écologique au droit de la crique).
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques d'inondation Le projet prévoit des mesures de prévention des risques adaptées.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera générateur de nuisances sonores dues au trafic sur la voie de chantier.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales de la chaussée seront collectées et évacuées dans la crique. Des dispositifs de filtration seront mis en place pour empêcher les rejets de matières en suspension.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>destruction d'habitations illégales</p>



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le dossier de déclaration, en cours d'instruction, présente les impacts sur les eaux et les milieux aquatiques et les mesures prévues.

Il n'y a pas d'enjeu écologique concernant le projet en raison de la défriche totale de la zone d'emprise en 2012. Le projet prévoit la reconstitution de la ripisylve de la crique et permettra donc une amélioration de l'existant.

Le projet ne générera pas de nuisances importantes sur le voisinage. Les nuisances sonores, ponctuelles, dues aux travaux seront maîtrisées dans le cadre d'une bonne gestion de chantier.

Le projet n'est pas soumis à la réalisation d'un diagnostic archéologique (Cf avis DRAC 28/01/2011).

Le site à aménager ne présente pas d'enjeu paysager important.

Il est prévu de réaliser une étude d'impact portant sur le projet de lotissement SEMSAMAR. Cette étude d'impact intégrera la voie d'accès du lotissement.

En l'absence d'enjeu environnementaux forts, hormis les enjeux concernant les eaux et le milieu aquatiques déjà traités dans le dossier de déclaration, il ne nous paraît pas nécessaire de réaliser une étude d'impact pour cette voie de chantier.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	Annexe 6 : Etude d'impact faune-flore lot. Malgaches Est, BIOTOPE, nov. 2012

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

*Maroc*

le,

*12/08/15*

Signature

Pour la Directrice  
et par délégation

*Patrick VITTE*  
Directeur d'Agence

**SEMSAMAR**

ENUS ROMANA Marie Paule  
Directrice Générale  
TERCA  
07351 MATO  
35 35 61 - Fax: 35 35 59